

Conseil national des métiers spécialisés d'Unifor 22-23-24 mai 2020



lundi, mars 09, 2020

**Aux : DÉLÉGUÉ(E)S DU CONSEIL DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS, PRÉSIDENT(E)S DES SOUS-CONSEILS
RÉGIONAUX DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS, PRÉSIDENT(E)S, VICE-PRÉSIDENT(E)S ET SECRÉTAIRES
ARCHIVISTES DES SECTIONS LOCALES**

Bonjour,

Le prochain Conseil national des métiers spécialisés aura lieu à l'**Hôtel Fairmont Vancouver** situé au 900 rue West Georgia, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 2W6.

Le vendredi 22 mai	17 h - 19 h	Assemblée générale	Saturna Island
Le vendredi 22 mai	19 h 30	Réception	Toit
Le samedi 23 mai	9 h - 17 h	Assemblée générale	Saturna Island
Le dimanche 24 mai	9 h - Midi	Ajournement	

Réservez rapidement

La date limite pour les réservations à l'hôtel est le lundi 20 avril 2020.

L'inscription de tous les délégué(e)s du Conseil national des métiers spécialisés se fera en ligne. Des informations de connexion en ligne ont été envoyées aux **président(e)s des sections locales**. Les président(e)s des sections locales qui ont des problèmes liés à l'inscription ou qui désirent recevoir de nouveau les informations de connexion doivent contacter registration@unifor.org.

Rappel pour les élections : Des élections vont avoir lieu pour le comité des élections pendant ce Conseil.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à l'**Hôtel Fairmont Vancouver**. Au plaisir de vous voir en mai!

En toute solidarité,

**Dave Cassidy, président
Conseil national des métiers spécialisés**

c.c. : J. Dias, L. Payne, S. Doherty, adjoint(e)s, John Breslin, Phil Fryer, Dave Cassidy, Paul Renaud, Ken Anderson, Ray Hamel, tous les représentant(e)s et coordonnateur(ice)s des métiers spécialisés

DC/smsep343

INSCRIPTIONS

Tous les délégué(e)s, suppléants, observateurs et invités doivent être inscrits par leur section locale. Pour tous les autres participant(e)s, veuillez contacter Sarah Moffat à trades@unifor.org.

DÉLÉGUÉ(E)S

Pour inscrire les délégué(e)s, suppléants, observateurs et invités, cliquez sur le lien suivant : <https://register1.unifor.org>.

Si vous avez besoin de modifier l'inscription de votre section locale, veuillez écrire un courriel à regISTRATION@unifor.org ou à trades@unifor.org.

La date limite pour inscrire votre délégation en ligne est **le lundi 11 mai 2020**.

LETTRES DE CRÉANCE

Si vous êtes un **nouveau délégué(e) ou un suppléant(e) ou si vos coordonnées ont changé**, veuillez remplir le formulaire de lettre de créance en pièce jointe et le retourner à Trades@unifor.org.

Conformément à l'article 4, section 3, « *tous les délégués et déléguées sont élus pour un mandat de trois ans.* »

TABLE D'INSCRIPTION

L'inscription de tous les participant(e)s aura lieu dans la salle de conférence **Saturna Island**. Veuillez noter les dates et heures suivantes de la table d'inscription :

Vendredi 22 mai : 16 h - 17 h

Samedi 23 mai – 8 h 30 à 9 h

ACCESSIBILITÉ

Nous souhaitons vous rappeler qu'Unifor s'efforce de retirer tous les obstacles. Si vous avez un besoin en particulier en ce qui a trait aux sujets de la liste ci-dessous en participant au Conseil national des métiers spécialisés, veuillez nous informer d'avance. Écrivez un courriel à Trades@unifor.org ou téléphonez au 416-495-3771 et communiquez vos besoins à Sarah.

VUE – AUDITION – MOBILITÉ – ENDURANCE – ASSISTANCE



RABAIS AIR CANADA

Air Canada offre des tarifs réduits à nos déléguées et délégués qui se déplaceront par avion. Si vous souhaitez profiter de cet avantage, contactez Air Canada au 1-888-247-2262 (au Canada), ATS 1-800-361-8071 (pour les malentendants) ou en ligne à aircanada.com. Dans tous les cas, veuillez mentionner le code promotionnel **F3HQ7Z61**.

CHAMBRES D'HÔTEL

Un bloc de chambres a été réservé au nom des **MÉTIERS SPÉCIALISÉS D'UNIFOR** à l'Hôtel **Fairmont Vancouver** situé au 900 rue West Georgia, Vancouver, Colombie-Britannique, V6C 2W6.

Veuillez réserver votre chambre rapidement en mentionnant le nom **MÉTIERS SPÉCIALISÉS D'UNIFOR** pour vous assurer de bénéficier du tarif de groupe.

369,00 \$ Chambre d'invité au Fairmont
(en occupation simple ou double)

Réservez avant la date limite du **lundi 20 avril 2020**.

MÉTHODE DE RÉSERVATION

PAR TÉLÉPHONE

Téléphonez au service de réservations du Fairmont au **604-684-3131** ou au **1-800-441-1414**.

Mentionnez le code du groupe : **0520UNIF_001** pour faciliter la réservation.

EN LIGNE

Cliquez ici : <https://book.passkey.com/go/UNSkilledTrades>

HEURES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

L'enregistrement commence à 15 h à l'hôtel et le départ est à midi (12 h).

STATIONNEMENT

Le parking de l'hôtel est adjacent à l'hôtel et propose des places de stationnement en surface et en sous-sol.

Service de voiturier 62,00 \$ CAD/nuit, taxes comprises, y compris les privilèges d'entrée et de sortie.

Pratiques à faire & à éviter dans un hôtel

À faire :

- Permettez l'accès à votre chambre pour qu'elle puisse être nettoyée tous les jours.
- Apprenez les noms des membres du personnel qui vous prêtent assistance et nouez la conversation avec eux. Discutez avec eux de votre emploi syndiqué.
- Respectez les clients de l'hôtel qui n'assistent pas à la conférence. Ce sont eux qui donnent de la rétroaction sur nos syndicats dans la collectivité.
- Donnez un pourboire aux employés d'étages. Recommandation : 2 \$/lit/jour. Donnez un pourboire chaque jour pour vous assurer que la personne qui nettoie votre chambre reçoit le pourboire qu'elle mérite. Le pourboire à la fin de votre séjour ne va pas nécessairement à la personne qui a nettoyé votre chambre pendant votre séjour.
- Évitez de laisser traîner des sacs ou des débris sur le plancher afin que les employés d'étage puissent passer l'aspirateur et changer la literie.
- Ayez recours aux points de vente de boissons et d'aliments ainsi qu'aux services de restauration sur place, car ils procurent des emplois et génèrent des revenus pour le personnel.
- Triez les déchets et les articles recyclables puis jetez-les dans les bacs appropriés.
- Donnez un pourboire aux serveuses et serveurs en restauration, la norme du pourboire est de 15 à 20 %.
- Demandez des serviettes propres tous les jours;
- Donnez un pourboire au chasseur ou au concierge lorsqu'il accomplit une tâche pour vous (transporter ou entreposer vos bagages, appeler un taxi, faire des réservations, etc.).
- Remplissez les fiches de commentaires et les sondages sur le personnel et rendez honneur à vos consœurs et confrères qui travaillent à l'hôtel.
- Agissez à titre d'ambassadeur en tout temps! N'oubliez pas que vous représentez le syndicat!

Choses à éviter

- Ne laissez pas votre chambre en désordre, mais si vous le faites, laissez un pourboire en conséquence.
- **Ne réservez pas votre chambre au moyen de sites de réservation secondaires, car ils suppriment des emplois et grugent les revenus des hôtels. Réservez votre chambre directement auprès de l'hôtel.**
- Ne jetez pas d'objets coupants ou de matières dangereuses dans la poubelle de votre chambre (p. ex. débris de verre, seringues). Demandez l'assistance du service d'entretien ménager pour prévenir les blessures.
- Ne vous attendez pas à des aliments très chauds lorsque vous passez par le service à l'étage. Les aliments font du chemin avant d'arriver à votre chambre.
- N'allez pas souper dans des restaurants juste avant leur fermeture. Soyez au fait de leurs heures d'ouverture.
- Évitez de déranger les autres clients en organisant une fête ou en faisant du bruit dans votre chambre.
- N'élevez pas la voix et n'utilisez pas un langage déplacé lorsque vous vous adressez au personnel.
- Ne participez pas au programme vert, car il diminue les heures pour le personnel.

En toute solidarité,

Membres de l'exécutif du Conseil de l'hôtellerie et des jeux